

dans les cançons populaires (cantigas). Il imita Théocrite dans ses idylles ; Montemayor (1520-1561), un de ses compatriotes qui s'essaya aussi dans les pastorales, prit Sannazar pour modèle. Le premier est tout agreste et d'une naïveté charmante ; le second est tout érotique et d'une variété de coloris qui fait de sa *Diane* un roman pastoral encore goûté en Espagne.

« Jusque là, dit M. de Puibusque, les ailes que la poésie espagnole avait reçues de la poésie toscane ne portaient pas encore un vol dans les hautes régions de la pensée : heureuse de se jouer dans les vallons, au milieu des bergers et des fleurs, elle rasait timidement la terre ; deux puissants esprits lui apprirent les routes du ciel, Luis de Léon, le cigne de Grenade, et Fernando de Herrera, l'aigle de Séville. »

Louis Ponce de Léon (1527-1591) entra à l'âge de seize ans dans l'ordre de saint Augustin. Il est sans contradiction, suivant Sismondi (1), le plus correct des écrivains de sa nation, et cependant la forme poétique de ses pensées n'était jamais pour lui qu'une chose secondaire. Il substitua de courtes strophes rimées aux stances trop longues des canzoni, et, par là, se rapprocha des anciens ; mais tandis que les odes d'Horace ne nous présentent jamais que la poésie épicurienne, celles de Luis de Léon nous déploient la poésie mystique de l'amour de Dieu et le monde des idées morales et religieuses.

La maxime de ce pieux et résigné religieux était de n'être ni envieux ni envié. Son ode sur la *Prophétie du Tage* prouve que si ce lyrique distingué eût envié la gloire humaine il tiendrait le sceptre de la poésie espagnole à côté des Cervantes, des Lopez de Vega et des Caldéron.

Sa version du Cantique des Cantiques lui valut cinq années de prison de la part du Saint-Office.

Il sut s'inspirer d'en haut pour chanter la *vie du Ciel*. Ponce de Léon est un poète supérieur : aucun de ses contemporains ne sut comme lui s'inspirer de la Bible, des beautés de la nature, de l'éclat du firmament. Il met dans sa poésie on ne sait quel transport de l'âme, quelle inspiration qui ravit et étonne.

Il laissa une traduction des odes d'Horace et de Pindare en tercets et en stances espagnoles ; ce qu'il voulait, ce qu'il désirait avant tout, c'était l'avancement et le progrès de la littérature nationale ; aussi n'eut-il jamais aucun système régulier ; il prenait ici, là, dans l'antiquité, dans le moyen âge, à l'étranger, tout ce qui était de nature à devenir un élément de progrès, une source de prospérité pour son pays ; il broyait toutes ces matières confuses, hétérogènes, à l'empreinte nationale, et c'est en quoi il l'emporte sur son rival Herrera.

Louis Ponce de Léon, Luis de Grenade, le prédicateur d'Escala Coeli et sainte Thérèse, la religieuse d'Avila, tous trois contemporains de la pensée, ne forment qu'une époque : c'est un seul groupe, un seul foyer, ou, pour emprunter une image à leur poésie mystique, c'est la même artère renouvelée par trois printemps. Ils préparèrent la grande période littéraire de l'Espagne.

L'*Hymne pour la victoire de Lépante*, de Ferdinand de Herrera (1500), suffirait à cet homme pour lui assurer l'immortalité. Pindare n'aurait pas mieux chanté. Ecoutez avec quelle majesté il débute :

« La flotte des musulmans vient d'être dispersée ; les plus vaillants capitaines ont péri ; ils sont descendus comme la pierre jusqu'au fond des abîmes ; et du sang des infidèles le glaive a fait un lac au milieu de l'océan. »

Il s'élève parfois à des hauteurs sublimes, mais il affecte trop souvent les inspirations et le délire. L'allégresse et la douleur l'inspirent également. Sa muse se plie à tous les tons, embrasse tous les accords, fait vibrer toutes les cordes : patriotisme, religion, philosophie, morale, amour, élégies, idylles, sonnets, il traite tout avec la même facilité et le même succès. Ses compatriotes l'ont surnommé *le divin*. On dirait que son maître Pétrarque lui avait communiqué un peu de ce feu enthousiaste qui se communique à tous pour vivifier tout.

Il avait de quarante à cinquante ans quand il embrassa la vie religieuse.

Avec toutes ses brillantes qualités Herrera ne rendit pas à la littérature de son pays des services aussi signalés que Ponce de Léon. Il lui manquait cet amour de l'idée que l'on trouve dans les écrits de ce dernier ; Herrera aimait avant tout la phrase et la pose.

Ce que Ponce de Léon, par l'aménité de ses principes, fit pour l'enseignement philosophique, Luis de Grenade (1504-1588) l'accomplit pour l'enseignement religieux.

A l'âge de dix-neuf ans Louis prenait l'habit des Jacobins. Il occupa successivement une chaire de philosophie et de théologie. Nouveau Ximénès on le considérait comme l'oracle de la cour, l'apôtre du peuple, le maître universel réunissant toutes les affections et important tous les regrets. Son *Traité de la prière et de la méditation* fut traduit dans plusieurs langues ; il

laissa en outre une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

En chaire Luis de Grenade grandit encore aux yeux du critique. Il parle avec toute la mansuétude, la flexibilité, l'abondance et la douceur d'un Massillon. Il semble découvrir à ses auditeurs, dit Chapmany, les entrailles de la Divinité ; et qui a su mieux peindre que lui les vanités du monde et les angoisses de la mort, la laideur du péché et la beauté de la vertu, les misères de cette vie si courte et les délices de l'éternelle béatitude ?

La prose espagnole a connu par lui toute sa mélodie, toute sa splendeur ; c'est une richesse inépuisable, une perfection constante.

Le prédicateur d'Escala Coeli a un style fleuri qui ne manque pas d'élégance ; on pourrait lui reprocher d'avoir recherché l'effet. Plus grand par la pensée, plus élevé et plus sublime par les idées, Ponce de Léon l'emporte sur lui. L'un a plus d'analogie avec Bossuet et Bourdaloue, l'autre plus de ressemblance avec Massillon et Fléchier. Nul effort chez le premier ; toute son ambition consiste à atteindre un but invariablement tracé. En l'écoutant, on croirait sa foi plus vive que celle de Luis de Grenade, tout chez lui se transforme en images colorées, pittoresques, vivantes, naïves ; c'est plutôt l'effet de l'originalité de son talent que le simple effort de sa volonté. Luis de Grenade sera l'homme des circonstances, l'homme fait pour commander ; Ponce de Léon obéira : il est si simple, si doux qu'il voudrait toujours être inférieur ; jugeons-le par un simple fait. Après cinq années de réclusion on le rend enfin à l'amitié de ses élèves, qui murmuraient contre le tribunal inquisitorial ; il commence sa leçon par ces mots si extraordinaires ; *nous disions hier...* D'un mot il avait jeté un voile impénétrable sur un passé de cinq années d'opprobres.

EDMOND LAREAU.

(A suivre.)

PROPOS DU DOCTEUR

LE CRIME

Dans le dernier numéro de *Marseille médical*, nous lisons d'excellentes leçons faites à l'Ecole de médecine par le docteur Fallot, professeur de médecine légale. Le professeur étudie scientifiquement, à l'aide de tous les documents authentiques dont on peut disposer, le crime, la criminalité et le criminel, ce véritable *client* du médecin légiste. Les matériaux statistiques lui sont fournis par le grand ouvrage de M. Yvernaès, chef de la statistique au ministère de la justice, qui restera comme un des chefs-d'œuvre de la science démographique au dix-neuvième siècle.

Le crime est régi par des lois fixes et qui semblent immuables ; et le budget des prisons, bagnes et échafauds est, comme le disait justement Quételet, payé tous les ans avec une effrayante régularité. Tous les ans, le nombre des délits augmente, parce que la législation a multiplié les cas délictueux. Mais le nombre des crimes et surtout des crimes contre la propriété diminue tous les jours.

Ce qui démontre bien l'existence (cyniquement niée par quelques-uns) de la question sociale, c'est que les attentats contre la propriété augmentent avec l'augmentation du prix du blé, les disettes, les crises économiques.

Quant aux crimes contre les personnes, leur nombre reste stationnaire ; il augmente dans les temps de révolution, d'élections, etc., sous l'action principale des fumées malfaisantes du vin.

Certains crimes subissent une augmentation constante : l'avortement a crû dans une proportion de plus de 50/100 depuis un demi siècle. C'est encore une preuve en faveur des réformes sociales, qui doivent, quoique on puisse dire, exercer une grande influence sur la réforme des mœurs. Le projet de loi de M. Gustave Rivet sur la recherche de la paternité est un pas en avant : s'il est voté, il restreindra strictement les pratiques abortives des malheureuses filles-mères.

Les saisons ont une réelle influence sur la criminalité. Lacassagne a prouvé que les attentats contre les propriétés ont leur minimum pendant les mois d'été, époque à laquelle les crimes contre les personnes présentent au contraire leur maximum. Lacassagne a pu dresser un véritable et curieux *calendrier criminel*, des plus utiles à consulter pour le médecin et pour l'homme de loi. On y voit, par exemple, que le viol sur des enfants, qui est au 12^e rang en janvier, février, mars, s'élève au 1^{er}, en juin, juillet, août, etc.

L'homme est cinq fois plus criminel que la femme, quoique certains crimes (empoisonnement, infanticide) soient presque exclusivement féminins. C'est de vingt-et-un à trente ans, puis de trente à quarante, que la criminalité est la plus fréquente. Les gens mariés, surtout lorsqu'ils ont des enfants, fournissent relativement peu de criminels : c'est ce que Bertillon nommait « les qualités préservatrices de l'association conjugale. » Les gens sans domicile légal fournissent au crime un apport considérable : ce qui doit singulièrement encourager

nos dirigeants à résoudre l'éternelle question des loyers et des logements pour le peuple.

Le criminel se distingue, d'après le docteur Despine, par trois traits principaux : la *perversité*, l'*inconscience morale* (absence de sens moral et de remords), et la *faiblesse du libre arbitre* (impulsions violentes, irrésistibles). L'hérédité du crime est fréquente et si indiscutable que Thompson a proposé d'empêcher les criminels d'avoir des rapports sexuels. L'*incurabilité du crime* est également un caractère indéfinissable et presque absolu ; mais, dans bien des cas le criminel ne devient récidiviste que parce que la Société lui a bouché toutes les issues, excepté celle du crime.

Le crime et la folie ont les plus grandes affinités. L'un des plus illustres aliénistes contemporains, Mans Hey, dit à ce propos : « Tel deviendrait fou, s'il n'était criminel, et c'est parce qu'il devient criminel qu'il évite la folie. » Il y a quelques mois, dans un article intitulé : *Crânes d'assassins et crânes de grands hommes*, nous avons discuté les rapports qui existent entre le développement de certaines parties du crâne et les impulsions criminelles. La question n'est pas encore résolue : mais nous possédons de nombreux éléments pour sa solution. Il est certain que la prédominance des instincts sur l'intelligence, et que l'irresponsabilité relative ou absolue sont intimement liées à une structure spéciale du crâne et du cerveau. Le *cerveau criminel* existe, et il est aujourd'hui à peu près irréfutable. En sera-t-il bientôt de même du *crâne criminel* ; et pourra-t-on un jour, du vivant des assassins, démontrer les anomalies d'organisation et, partant, l'irresponsabilité dans le crime ? Il est permis de l'espérer. Il arrivera prochainement un moment où le crime *responsable* diminuera dans de fortes proportions chez les nations civilisées. Alors la guillotinet ne fera plus partie du traitement de l'aliénation mentale, comme elle en fait partie encore trop souvent chez nous aujourd'hui, malgré la proverbiale clémence du président J. Grévy.

Dr E. MONIN.

LORD LANDSDOWNE

Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, cinquième marquis de Landsdowne, est un homme remarquable par la naissance et par les qualités morales. Son bisaïeul était le célèbre comte de Shelburne, premier ministre sous George III. Son grand-père fut chancelier de l'Echiquier, à l'âge de vingt-cinq ans, dans le ministère de M. Pitt, et remplit plusieurs positions importantes dans les ministères que les libéraux donnèrent à l'Angleterre. Il refusa d'être fait duc, et plus d'une fois il aurait pu être premier ministre. Il mourut en 1863, à l'âge de quatre-vingts ans ; il était le Nestor de la Chambre des Lords. C'était un homme de lettres, possesseur de l'une des plus belles bibliothèques du royaume, qui honora de son haut patronage lord Macaulay.

Le marquis de Landsdowne, notre nouveau gouverneur, est âgé de trente-huit ans. Il naquit en 1845, devint marquis en 1866 et épousa, en 1869, la fille du duc d'Abercorn. Il est père de plusieurs enfants.

Lord Landsdowne, comme on l'a vu, appartient par les traditions de famille à l'école libérale. Comme ses ancêtres, il avait sa place marquée dans les cabinets libéraux. Deux fois, depuis 1872, il a été ministre sous M. Gladstone. En 1880, il entra dans le ministère actuel de M. Gladstone comme sous-secrétaire pour les Indes, mais il se retira, quelques mois plus tard, parce qu'il n'approuvait pas la politique de M. Gladstone en Irlande.

Lord Landsdowne est un des grands propriétaires terriens de l'Irlande. Il est comte de Shelburne et de Kerry dans la pairie de l'ancien royaume. Il possède 133,517 arpents de terre, et ses rentes annuelles s'élevaient à 53,459 louis sterling.

Les Canadiens-Français seront heureux de savoir que le sang français coule dans les veines de lord Landsdowne. Dernièrement, le *Times*, de New-York, disait du nouveau gouverneur et de son épouse :

« Lord Landsdowne est un jeune homme d'une réputation irréprochable. Recueillant, jeune, son titre et ses biens, il a vécu comme un noble modèle. Pendant quelque temps, il a rempli une position dans le gouvernement, et s'est retiré parce qu'il différait avec ses collègues sur un point important de politique irlandaise. Il épousa l'une des filles du duc d'Abercorn, jeune femme très bien à la hauteur des devoirs qu'elle aura à remplir à Ottawa. Le fait que lord Landsdowne est petit-fils d'un Français distingué, le comte Flahaut, devait spécialement le recommander aux Canadiens-Français. »

Nous publions ici les titres de lord Landsdowne, qui appartient en même temps à la noblesse anglaise et à la noblesse irlandaise :

Son Excellence le Très-Honorable Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, marquis de Landsdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte de Calm

(1) *Histoire de la littérature du midi de l'Europe*, tome III p. 333.